

MÉMO

Destinataires : Tous les employés de soutien administratif, technique et professionnel

Expéditeur : Aline Houle
Services des ressources financières

Date : Le 19 juin 2017

Objet : **Relevés d'emplois**

Relevé d'emploi/Mise à pied saisonnière

Un relevé d'emploi est acheminé à tous les employés réguliers en mise à pied saisonnière et sera disponible sur le site web de l'assurance-emploi la semaine suivant la fin de vos vacances.

Exemple : dernier jour travaillé le 22 juin 2017

- Vacances du 26 juin au 14 juillet 2017, dernier jour en vacance payé est le 14 juillet 2017 (mise à pied le 15 juillet 2017)
- Le relevé d'emploi sera donc disponible dans la semaine suivant la mise à pied saisonnière

Relevé d'emploi – Soutien administratif, technique et professionnel

Un relevé d'emploi est acheminé à tous les employés temporaires et/ou en fin de contrat à la fin de l'année scolaire et sera disponible sur le site de l'assurance-emploi selon la date de votre **dernier jour travaillé**.

Veillez prendre note que nous émettons des relevés d'emploi jusqu'à la fin août en tenant compte de la dernière journée travaillée. Il est important de vérifier, tous les jours, sur le site de l'assurance emploi si votre relevé est disponible. Soyez assuré que tous les employés recevront un relevé d'emploi. **Il est donc inutile de téléphoner au service de la paie avant que la production soit terminée.**

Relevé d'emploi – Soutien manuel (concierges et ouvriers d'entretien temporaire)

Étant donné que la plupart des employés du soutien manuel temporaire travaillent pendant la période d'été et ont différentes périodes dans l'année, il faudra faire une **demande au service de la paie si vous avez besoin d'un relevé d'emploi**.

Au nom de tout le personnel du service de la paie, je vous souhaite de très bonnes vacances!